

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°106

Novembre 2009



STATISTIQUES

■ BANQUES

Somme des bilans des banques au 30 septembre 2009 en hausse

La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 814,658 milliards au 30 septembre 2009 par rapport à EUR 809,939 milliards au 31 août 2009, soit une hausse de 1,72% sur un mois.

Le nombre total de personnes employées auprès des établissements de crédit luxembourgeois s'élève à 26.497 au 30 septembre 2009, ce qui représente une baisse de 297 unités (-1,1%) par rapport au 30 juin 2009 et une baisse de 772 unités (-2,91%) sur un an.

Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle au 31 octobre 2009 reste inchangé à 148 unités.

■ PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Diminution de la somme des bilans des PSF au 30 septembre 2009

Suivant les données provisoires établies au 30 septembre 2009, la somme des bilans de l'ensemble des PSF s'est chiffrée à EUR 27,102 milliards contre EUR 27,924 milliards au 31 août 2009, soit une diminution de 2,94% sur un mois.

Le personnel employé auprès des PSF est passé de 13.605 unités au 31 décembre 2008 à 13.362 unités au 30 septembre 2009, soit une réduction de 243 unités au cours des neuf mois de l'année 2009.

Le résultat net provisoire de l'ensemble des PSF s'est élevé à la fin du mois de septembre 2009 à EUR 1.325,62 millions contre EUR 1.241,65 millions au 31 août 2009.

STATISTIQUES

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Agrément de quatre nouvelles sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR)

Depuis la publication de la dernière Newsletter, quatre SICAR ont été inscrites sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR), telle que modifiée.

Les SICAR suivantes ont été inscrites sur la liste officielle :

- PCV INVESTMENT S.A R.L., SICAR, 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg
- GALAXY S. à r. l. SICAR, 99, Grand'rue, L-1661 Luxembourg
- ICG MINORITY PARTNERS FUND S.A., SICAR, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- NEEI GULF VENTURE CAPITAL FUND I (SCA) SICAR, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

Au 6 novembre 2009 le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 235 unités (prenant en compte le retrait de la liste officielle d'une SICAR mentionné dans la Newsletter no. 104 de septembre 2009).

Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'est élevé à 24 unités au 6 novembre 2009.

Depuis la publication de la dernière Newsletter, un nouveau fonds de pension sous forme d'association d'épargne-pension (ASSEP) a été inscrit sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Il s'agit du fonds de pension GENO-PENSIONSfonds, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen.

Au 6 novembre 2009, 14 fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) sont inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'élève à 13 au 9 novembre 2009.

REGLEMENTATION NATIONALE

Loi du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement

La CSSF attire l'attention sur la publication de la loi du 10 novembre 2009 (ci-après « la Loi ») qui a pour objet principal la transposition en droit national de la directive 2007/64/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 novembre 2007 concernant les services de paiement dans le marché intérieur, modifiant les directives 97/7/CE, 2002/65/CE, 2005/60/CE ainsi que la directive 2006/48/CE et abrogeant la directive 97/5/CE.

La Loi regroupe dans un souci de cohérence dans **un texte de loi unique** l'ensemble des dispositions légales portant transposition des actes communautaires relatifs aux paiements. Elle s'applique en principe à tous **les moyens de paiement**, y compris aux paiements électroniques, mais à l'exclusion des paiements effectués en billets et pièces. Par ailleurs, la Loi s'applique à tous les **prestataires de services de paiement**. Ces derniers comprennent les établissements de crédit, les établissements de monnaie électronique, les établissements de paiement, les offices de chèques postaux, les banques centrales, les Etats membres de l'Union européenne, leurs autorités régionales et locales.

Liens utiles :

www.cssf.lu

http://ec.europa.eu/internal_market/payments/framework/index_fr.htm

Circulaire 09/418 concernant les paiements transfrontaliers dans la Communauté européenne

La circulaire informe les prestataires de services de paiement de la publication du règlement (CE) N° 924/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 concernant les paiements transfrontaliers dans la Communauté.

Le nouveau règlement établit des règles concernant les paiements transfrontaliers effectués au sein de la Communauté afin d'assurer que les frais facturés pour ces paiements soient les mêmes que les frais facturés pour des paiements effectués à l'intérieur d'un Etat membre.

Par paiement transfrontalier on entend une opération de paiement traitée de manière électronique et initiée par un payeur ou par, ou via, un bénéficiaire, lorsque le prestataire de services de paiement du payeur et celui du bénéficiaire sont situés dans des Etats membres différents.

Le règlement s'applique aux paiements transfrontaliers qui sont libellés en euros ou dans des monnaies nationales des Etats membres ayant notifié leur décision d'étendre ce règlement, en suivant la procédure prévue à l'article 14 du règlement précité, à leur monnaie nationale.

A partir du 1^{er} novembre 2009, les frais facturés par un prestataire de services de paiement pour les paiements transfrontaliers d'un montant maximal de 50.000.- euros devront être identiques à ceux facturés par ce prestataire de services de paiement aux utilisateurs de services de paiement pour des paiements nationaux correspondants d'un même montant et effectués dans la même monnaie.

REGLEMENTATION INTERNATIONALE

CESR a publié le feedback statement et Q&A en relation avec sa consultation publique portant sur les instruments financiers complexes et non-complexes sous MiFID.

Le 3 novembre 2009, le Comité européen des régulateurs de marchés de valeurs mobilières (CESR) a publié, après avoir consulté et entendu les parties intéressées, sa position politique finalisée concernant la qualification d'instruments financiers complexes / non-complexes, à travers un document de questions et réponses (Réf. CESR/09-559).

Ce document apporte des clarifications au sujet de la qualification d'instruments financiers dans le cadre de l'évaluation du caractère approprié (appropriateness test).

Le document peut être consulté sur le site de CESR (www.cesr-eu.org).

Publication d'un *call for evidence* du CESR sur l'utilisation d'un format de reporting financier standard

Le Comité Européen des Régulateurs des marchés des Valeurs Mobilières (CESR) a publié en date du 27 octobre 2009 un *call for evidence* concernant l'utilisation d'un format de reporting financier standard par les émetteurs dont des valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Un tel format de reporting financier standard permettrait le traitement automatique des informations financières soumises par les émetteurs susmentionnés.

Les réponses à ce document doivent être déposées en ligne *via* le site internet de CESR (www.cesr.eu) sous la rubrique *Consultations* jusqu'au 30 novembre 2009.

Une copie du *call for evidence* peut être téléchargée sur le site internet de CESR ainsi que sur le site internet de la CSSF (www.cssf.lu ⇒ [Documents internationaux](#) ⇒ [Comité européen des régulateurs des marchés des valeurs mobilières \(CESR\)](#)).

COMMUNIQUES DE PRESSE

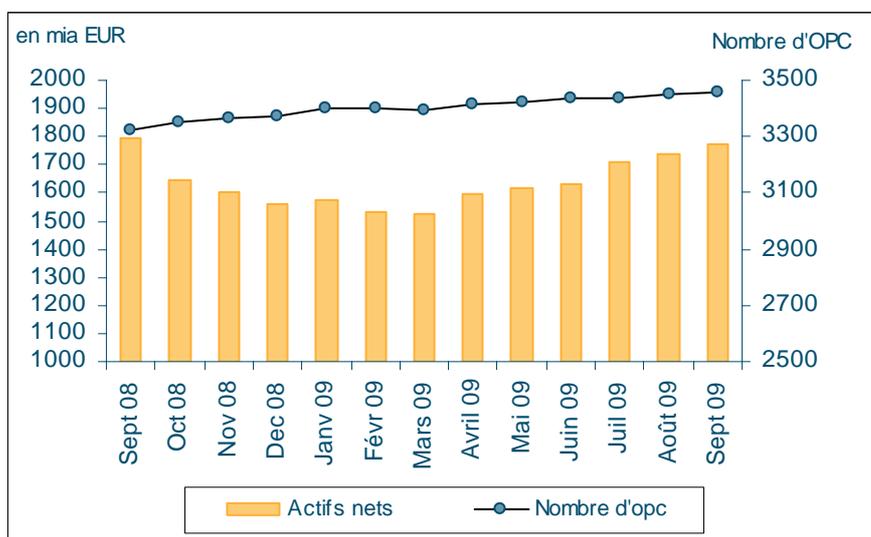
■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS SEPTEMBRE 2009

Communiqué de presse du 6 novembre 2009

I. Situation globale

Au 30 septembre 2009, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 1.773,834 milliards contre EUR 1.739,417 milliards au 31 août 2009, soit une augmentation de 1,98% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en régression de 1,27%.

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a enregistré au mois de septembre une variation positive se chiffrant à EUR 34,417 milliards. Cette variation positive se répartit en EUR 23,950 milliards (+1,38%) à cause de l'impact positif des marchés financiers et en EUR 10,467 milliards (+0,60%) provenant d'émissions nettes positives.



Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.457 par rapport à 3.449 le mois précédent. 2.082 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 10.832 compartiments. En y ajoutant les 1.375 entités à structure classique, un nombre total de 12.207 entités sont actives sur la place financière.

Au mois de septembre la plupart des marchés d'actions ont continué leur mouvement à la hausse. Cette progression résulte principalement de l'évolution continue et positive des principaux indicateurs économiques et de la stabilisation des données macroéconomiques. Seule exception à ce développement fut le marché d'actions japonais. Ce dernier a dû enregistrer une baisse au mois de septembre. Cette baisse résulte principalement de l'appréciation du yen par rapport au dollar qui a eu des impacts négatifs sur l'industrie de l'exportation japonaise.

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à actions au mois de septembre est illustrée dans le tableau ci-dessous:

Evolution des OPC à actions au mois de septembre 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	2,55%	1,26%
Actions européennes	3,52%	1,01%
Actions américaines	2,03%	-0,03%
Actions japonaises	-3,38%	-3,17%
Actions Europe de l'Est	6,60%	1,68%
Actions Asie	5,41%	1,41%
Actions Amérique latine	8,17%	0,88%
Actions autres	5,34%	0,67%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

En ce qui concerne les marchés d'obligations, les anticipations d'une inflation faible en Europe ainsi qu'aux Etats-Unis, les décisions de la Banque Centrale Européenne et de la Federal Reserve Bank de maintenir inchangé les taux directeurs ainsi que les efforts pour alimenter les marchés en liquidités ont contribué au mois de septembre à une évolution favorable des cours des obligations d'Etat.

Sur le marché des obligations privées, des perspectives économiques améliorées et la réduction de l'aversion au risque des investisseurs ont contribué à un resserrement des primes de risque et un mouvement à la hausse des cours des obligations du secteur privé.

La dépréciation de l'USD par rapport à l'EUR de plus de 2,5% a négativement impacté au mois de septembre les actifs nets de quelques catégories d'OPC luxembourgeois.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de septembre 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,06%	-1,71%
Marché monétaire en USD	-2,55%	-0,74%
Marché monétaire marché global	-0,19%	0,64%
Obligations européennes	1,40%	0,91%
Obligations américaines	-0,85%	-3,93%
Obligations marché global	0,98%	1,02%
Obligations High Yield	3,67%	5,40%
Autres	0,88%	1,37%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à revenu diversifié et des fonds de fonds au mois de septembre est illustrée dans le tableau suivant:

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de septembre 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	1,57%	1,55%
Fonds de Fonds	0,92%	-0,29%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2006	1 469	1 516,540 €	552	249,916 €	217	78,394 €	2 238	1 844,850 €
31/01/2007	1 482	1 558,650 €	556	256,698 €	222	80,462 €	2 260	1 895,810 €
28/02/2007	1 490	1 568,660 €	561	259,029 €	227	81,018 €	2 278	1 908,707 €
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013 €	228	81,615 €	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263 €	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616 €	578	277,244 €	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029 €	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027 €	586	285,907 €	302	91,043 €	2 407	2 052,977 €
31/08/2007	1 538	1 649,820 €	585	288,727 €	337	96,757 €	2 460	2 035,304 €
30/09/2007	1 547	1 668,478 €	588	289,818 €	366	100,848 €	2 501	2 059,144 €
31/10/2007	1 599	1 713,963 €	608	297,171 €	411	112,385 €	2 618	2 123,519 €
30/11/2007	1 639	1 652,126 €	618	294,554 €	504	117,117 €	2 761	2 063,797 €
31/12/2007	1 653	1 646,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,197 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,653 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3 425	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3 435	1 631,256 €
31/07/2009	1 848	1 327,841 €	684	234,610 €	906	143,579 €	3 438	1 706,030 €
31/08/2009	1 851	1 360,316 €	678	232,282 €	920	146,819 €	3 449	1 739,417 €
30/09/2009	1 849	1 394,016 €	670	229,669 €	938	150,149 €	3 457	1 773,834 €

COMMUNIQUES DE PRESSE

■ COMPTES DE PROFITS ET PERTES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU 30 SEPTEMBRE 2009

Communiqué de presse du 21 octobre 2009

Sur base de chiffres provisoires¹, la Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 4.869 millions d'EUR au 30 septembre 2009. Ce chiffre représente une hausse de 27,8% par rapport au 30 septembre 2008, date à laquelle le résultat avant provisions s'élevait à 3.810 millions d'EUR.

Les profits et pertes renseignés par les banques au troisième trimestre s'inscrivent dans la continuité des résultats publiés au 30 juin 2009.

Du côté des revenus, les conditions de refinancement, qui restent toujours très favorables, se traduisent par une progression des revenus d'intérêts. Au niveau de la marge d'intérêts, qui regroupe les revenus d'intérêts et les dividendes, cette hausse des revenus d'intérêts est compensée pour large partie par la baisse des produits de dividendes. En 2008, ces dividendes relatifs aux très bons résultats dégagés en 2007 avaient été particulièrement élevés. Il s'ensuit que la marge sur intérêts (dividendes compris) pour un total de 5.066 millions d'EUR ne connaît qu'une augmentation très modérée.

Les revenus de commissions baissent de 14,8% en comparaison annuelle. Cette diminution trouve son origine dans la crise financière et la chute des valeurs boursières qui diminue les avoirs sous gestion servant d'assiette au calcul des commissions de gestion et décourage les opérations en bourse génératrices de commissions de courtage.

La forte hausse des autres revenus nets à raison de 1.281 millions d'EUR provient largement des variations de juste valeur de titres détenus par les banques. En 2008, dans le contexte de la crise financière, la baisse généralisée des marchés financiers avait négativement impacté la valeur de ces titres comme en témoigne la perte comptable de 635 millions d'EUR enregistrée dans le poste des autres revenus nets au troisième trimestre 2008. Depuis lors, le recul des primes de risque demandées par les investisseurs a fait augmenter les valeurs de marché des titres en question et les autres revenus nets affichent désormais un excédent de 646 millions d'EUR.

Dans l'ensemble, les revenus bancaires tels que mesurés par le produit bancaire haussent de 13,0% en comparaison annuelle.

Compte tenu de la diminution de 3,6% des frais généraux, le résultat avant provisions progresse de 27,8% par rapport au 30 septembre 2008. Dans la mesure où l'évolution conjoncturelle en 2009 n'a pas occasionné d'augmentation significative des dépréciations, le résultat net, qui tient compte des provisions non comprises dans le tableau ci-après, est également orienté à la hausse.

Compte de profits et pertes au 30 septembre 2009

Postes en millions d'EUR	Septembre 2008	Septembre 2009	%
Marge d'intérêts ²	4.986	5.066	+1,6%
Revenus de commissions	2.859	2.436	-14,8%
Autres revenus nets	-635	646	
Produit bancaire	7.210	8.148	+13,0%
Frais de personnel	-1.874	-1.829	-2,4%
Autres frais généraux	-1.526	-1.450	-5,0%
Frais généraux	-3.400	-3.279	-3,6%
Résultat avant provisions	3.810	4.869	+27,8%

¹ Les banques reprises dans l'échantillon représentent 99,98% du résultat avant provisions de l'exercice 2008.

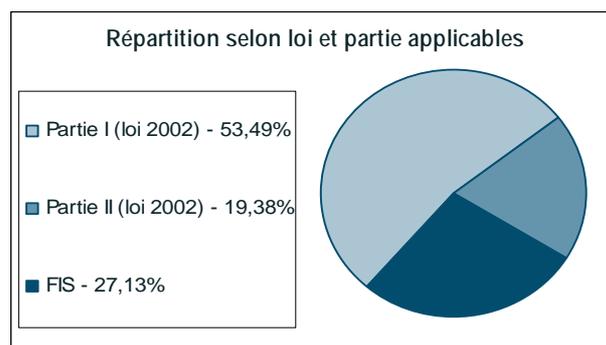
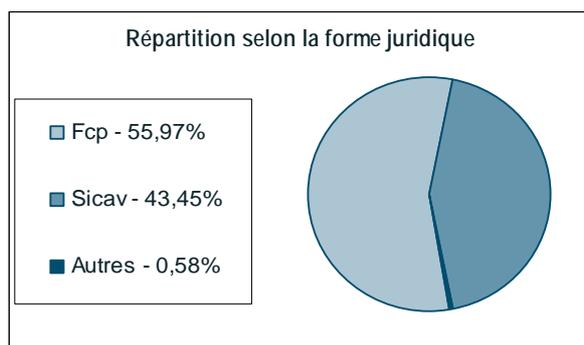
² Y compris les dividendes perçus de la part des filiales

STATISTIQUES OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif Situation au 30 septembre 2009

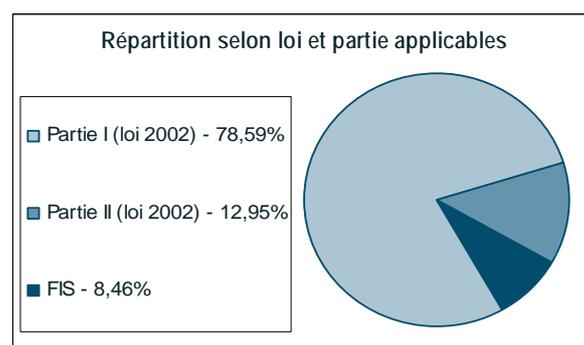
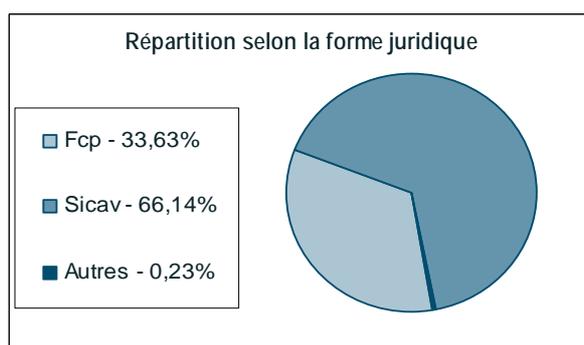
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

■ NOMBRE D'OPC



Loi, partie \ forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	1 201	648	0	1 849
Partie II (loi 2002)	296	366	8	670
FIS	438	488	12	938
TOTAL	1 935	1 502	20	3 457

■ ACTIFS NETS DES OPC



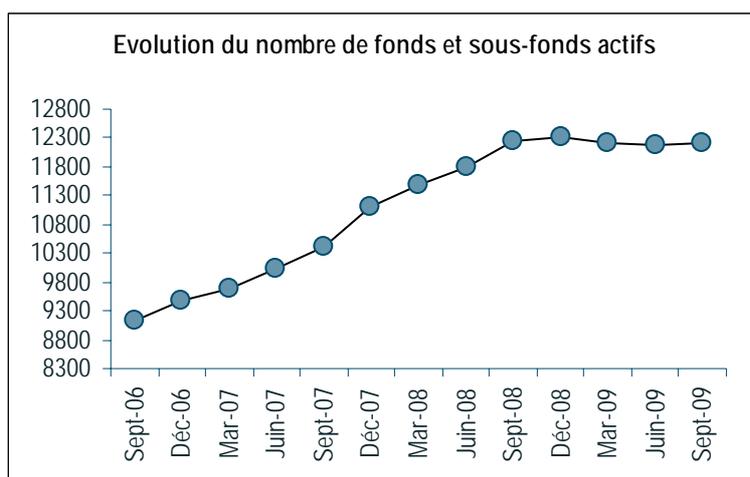
Loi, partie \ forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	439,450	954,566	0,000	1 394,016
Partie II (loi 2002)	80,934	147,848	0,887	229,669
FIS	76,125	70,757	3,267	150,149
TOTAL	596,509	1 173,171	4,154	1 773,834

STATISTIQUES OPC

■ ORIGINE DES PROMOTEURS DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Etats-Unis	365,138	20,6%
Allemagne	349,955	19,7%
Suisse	288,727	16,3%
Grande-Bretagne	195,681	11,0%
Italie	149,304	8,4%
Belgique	142,633	8,0%
France	119,672	6,8%
Pays-Bas	39,556	2,2%
Luxembourg	28,181	1,6%
Suède	27,981	1,6%
Autres	67,006	3,8%
TOTAL	1 773,834	100 %

■ EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITES



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	793,302
VM à revenu variable (**)	498,830
VM diversifiées (***)	285,131
Fund of funds (****)	140,568
Liquidités	15,967
Immobilier	19,235
Futures, options, warrants	17,002
Divers (*****)	3,799
TOTAL	1 773,834

(*) dont 328,295 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

(**) dont 3,954 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,278 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(***) dont 1,496 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,314 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(****) dont 0,181 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées

(*****) dont 0,058 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

STATISTIQUES

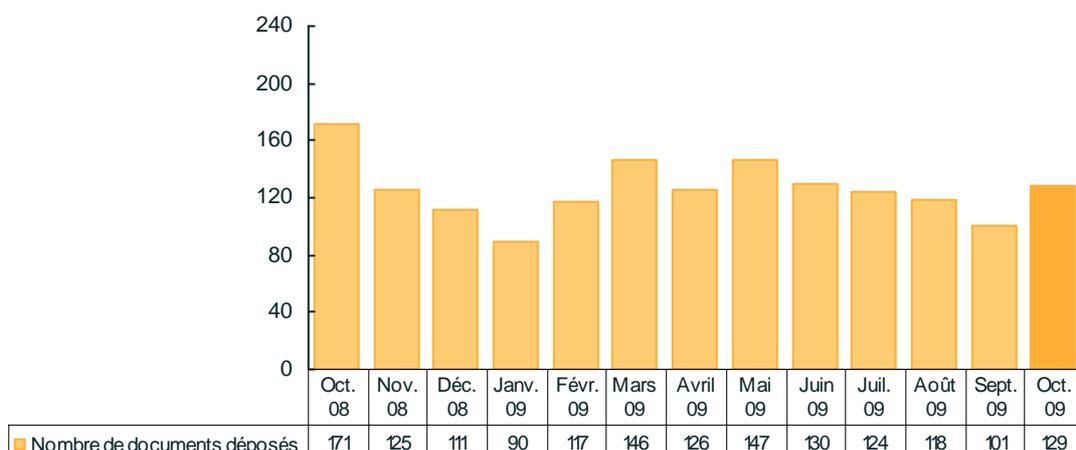
■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. ACTIVITE D'APPROBATION

1.1. Demandes d'approbation

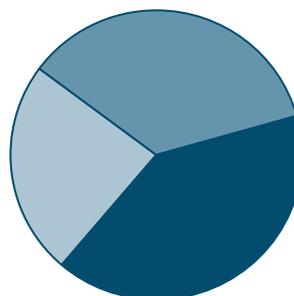
Pour le mois d'octobre 2009, un total de 129 demandes d'approbation a été déposé à la CSSF dont 46 prospectus, 31 prospectus de base et 52 suppléments.

Nombre de documents déposés d'octobre 2008 à octobre 2009



Répartition des documents déposés au mois d'octobre 2009

- Prospectus de base - 24,03%
- Autres (prospectus complet, 'standardised prospectus', etc.) - 35,66%
- Suppléments - 40,31%

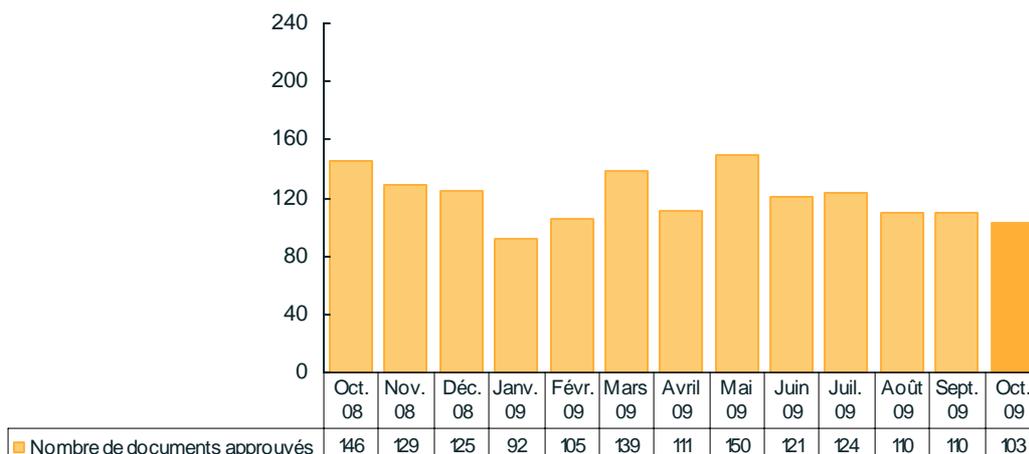


STATISTIQUES

1.2. Documents approuvés

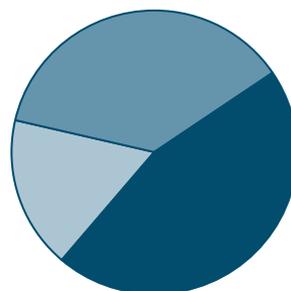
Pour le mois d'octobre 2009, un total de 103 documents a été approuvé par la CSSF dont 38 prospectus, 18 prospectus de base et 47 suppléments.

Nombre de documents approuvés d'octobre 2008 à octobre 2009



Répartition des documents approuvés au mois d'octobre 2009

- Prospectus de base - 17,48%
- Autres (prospectus complet, standardised prospectus", etc.) - 36,89%
- Suppléments - 45,63%



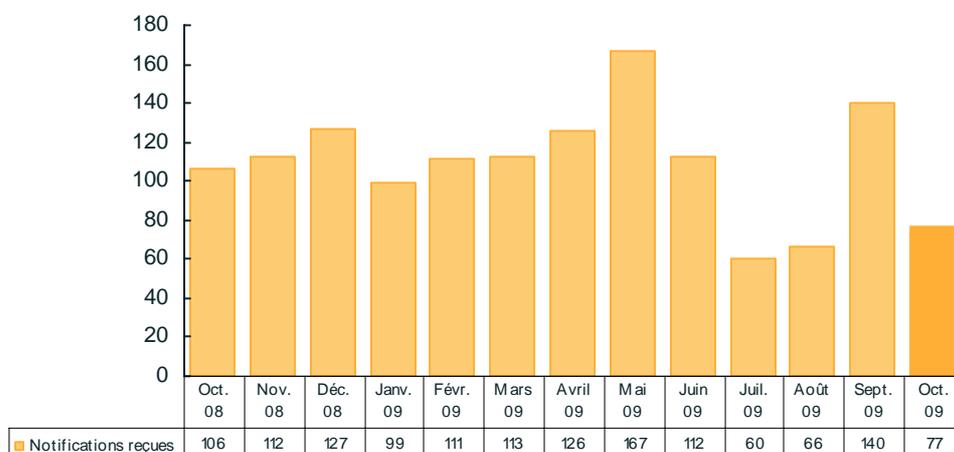
STATISTIQUES

2. ACTIVITE DE NOTIFICATION

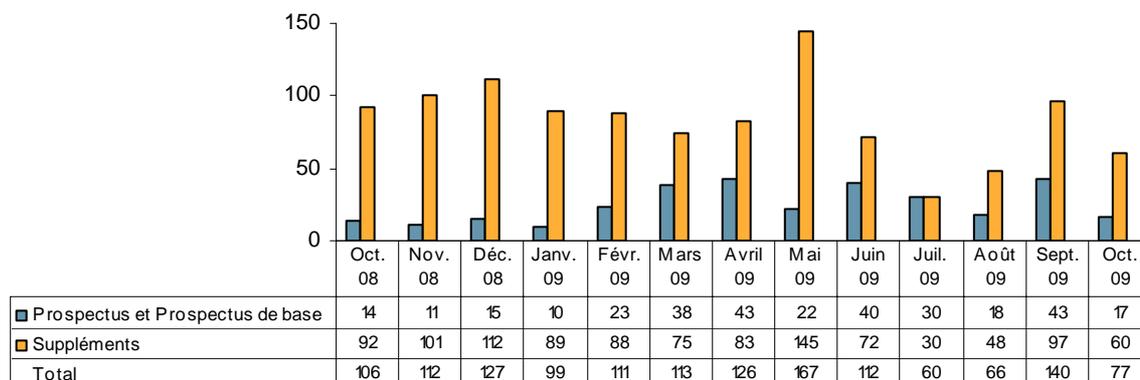
2.1. Notifications reçues par la CSSF

Pour le mois d'octobre 2009, la CSSF a reçu 77 notifications (relatives à 17 prospectus et prospectus de base et à 60 suppléments) en provenance des autorités compétentes de plusieurs Etats membres de l'Union européenne.

Notifications reçues par la CSSF d'octobre 2008 à octobre 2009



Evolution et répartition des notifications reçues par la CSSF

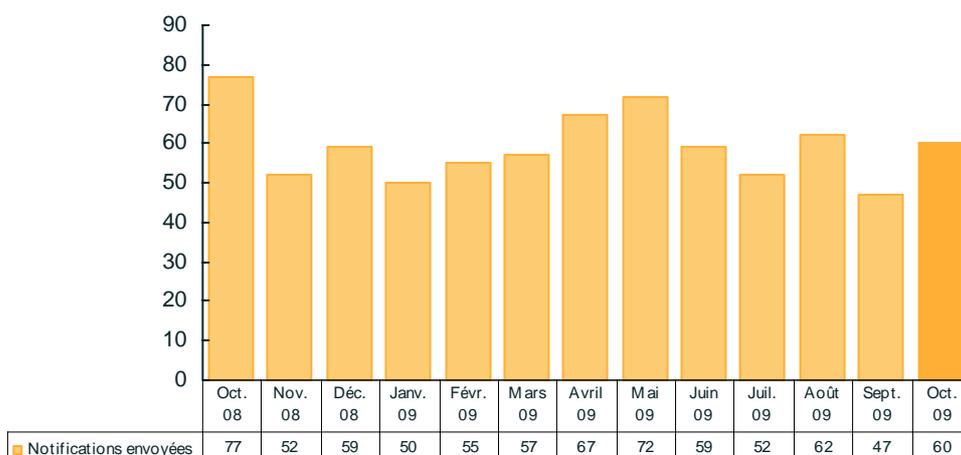


STATISTIQUES

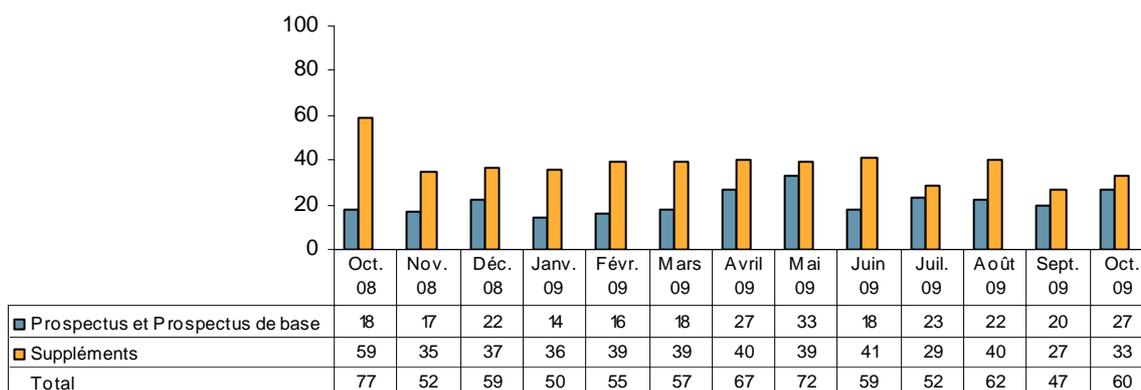
2.2. Notifications envoyées par la CSSF

Pour le mois d'octobre 2009, la CSSF a envoyé des notifications pour 60 documents¹ (27 prospectus et prospectus de base et 33 suppléments) approuvés par ses soins vers les autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne.

Notifications envoyées par la CSSF d'octobre 2008 à octobre 2009



Evolution et répartition des notifications envoyées par la CSSF



¹ Ce chiffre correspond au nombre de documents pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Changements d'adresse :

John Deere Bank S.A.

43, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
B.P. 1685, L-1016 Luxembourg

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Retrait :

EDS PROFESSIONNEL SECTEUR FINANCIER (PSF) LUXEMBOURG S.A R.L.

8, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

Nouvelles autorisations :

FUJITSU TECHNOLOGY SOLUTIONS (LUXEMBOURG) S.A.

20, rue des Peupliers, L-23285 Luxembourg

Statuts : opérateur de systèmes informatiques primaires du secteur financier, opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication du secteur financier

HAUCK & AUFHAEUSER ALTERNATIVE INVESTMENT SERVICES S.A.

21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Statuts : agent teneur de registre, domiciliataire de sociétés, agent de communication à la clientèle, agent administratif du secteur financier et professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Changements d'adresse :

AZTEC FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

9, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

ELITE ADVISERS S.A.

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

T. ROWE PRICE GLOBAL INVESTMENT SERVICES LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH

35, boulevard Prince Henri, L-1724

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION

Changements d'adresse :

MK LUXINVEST S.A.

4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

HSBC INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG) S.A.

16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

SWISSCANTO (LU) BOND INVEST MANAGEMENT COMPANY S.A.

69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

SWISSCANTO (LU) MANAGEMENT COMPANY S.A.

69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Newsletter de la CSSF - édition du mois de novembre 2009

LISTES OFFICIELLES

Limitation de l'objet social :

BERENBERG LUX INVEST S.A.

Limitation des activités à la gestion collective

Retrait :

GENERALI INVESTMENTS Luxembourg S.A.

Absorption par BG Investment Luxembourg S.A.

Changements de dénomination :

BG INVESTMENT Luxembourg S.A. en

GENERALI FUND MANAGEMENT S.A.

JULIUS BAER (LUXEMBOURG) S.A. en

SWISS & GLOBAL ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Changement de dénomination et d'adresse :

HANSA-NORD-LUX MANAGEMENTGESELLSCHAFT est devenu

HANSAINVEST LUX S.A.

14, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

■ LISTE DES SICAR

Nouvelles sociétés :

ICG MINORITY PARTNERS FUND S.A., SICAR

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

PARTNERS GROUP REAL ESTATE SECONDARY 2009 (EURO) S.C.A., SICAR

55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PCV INVESTMENT S.à R.L., SICAR

41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

NEEI GULF VENTURE CAPITAL FUND I (SCA) SICAR

2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

Changements d'adresse :

FIVE ARROWS INVESTMENTS S.A.R.L., SICAR

3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR

1, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de septembre 2009 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Durant le mois de référence, les trente-huit organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPC partie I :

- ACPI LUXEMBOURG FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- BEACON INDIA UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- CF ZINSSTRATEGIE I, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- DEKA-EUROCASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DIAPASON COMMODITIES, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
- ELISEA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- EURIZON MULTIMANAGER STARS FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- IMPACT FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

2) OPC partie II :

- ATCM I, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
- AVALON MULTI ASSET FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- EURIZON ALTERNATIVE FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- H & A LUX CREDIT PLUS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- STARPLUS ALLOCATOR, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

3) FIS :

- 1798 EUROPEAN LOAN FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- 1798 EUROPEAN LOAN MASTER FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- ALTIMA SITUATIONAL CREDIT FUND S.A., 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
- AUGUR FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
- AVIVA INVESTORS PORTEFEUILLE II, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- BGV III FEEDER 4 SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- DEGROOF INST., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- DWS CHINA A-FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- GINKGO NO. 1, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- ING INFINITY, SICAV-SIF, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- LOMBARD ODIER RECOVERY CONVERTIBLE BOND FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- LUFTHANSA SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
- LUX LIFE OPPORTUNITY FUND SICAV-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
- NAIADES CAPITAL FUND SCA, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- NATURAL RESOURCES VALUE FUND S.C.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- OLYMPIA SICAV LUX, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- PEACHTREE GLOBAL NON-CORRELATED FUND, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- PIMCO EMERGING MARKETS FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- PRIVATE BANK ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- PRIVATE WEALTH MANAGEMENT GLOBAL SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- THE FALCON FAMILY OF FUNDS FCP-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- THREADNEEDLE PROPERTY UNIT TRUST LUXEMBOURG FEEDER SA SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- TREZART INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- TRILOGY SICAV-SIF, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
- TSC PROPERTY FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LISTES OFFICIELLES

Les trente organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été retirés de la liste officielle au cours du mois de septembre 2009 :

1) OPC partie I :

- COMINVEST ALPHA MASTERS DEUTSCHLAND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- COMINVEST ROLLING PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- DEWAPLUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- DWS EUROPA BONUS EXPRESS OFFENSIV II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS EUROPA BONUS EXPRESS OFFENSIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS EUROPA EXPRESS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- HSH MONEY, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- INVEST EURO RENT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- LANDBANKI LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
- PAM FIXED INCOME OPPORTUNITIES (EUR), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- POOL X, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2) OPC partie II :

- BOTTICELLI, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- BRAMANTE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- IDOMENEO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- JULIUS BAER MULTIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- LCF-PARTNERS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- MORGAN STANLEY PANTHEON FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- PARSIFAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- RIGOLETTO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- SALOME, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- SGAM AI OPTIMUM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- TRISTAN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- TURANDOT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

3) FIS :

- BELUGA DIVERSIFIED EQUITY SICAV-FIS, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- BLACKROCK ASIA PACIFIC PROPERTY MASTER FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- INVESTMENT SELECT FUND III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- PAMPLONA REIF SICAV-FIS, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
- PRAEFASIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- UBS (LUX) SPECIAL SITUATIONS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- UT97 GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

PLACE FINANCIÈRE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **148** (11 novembre 2009)

Somme des bilans : **EUR 814,658 milliards** (30 septembre 2009)

Résultat avant provisions : **EUR 4,87 milliards** (30 septembre 2009)

Emploi : **26 497 personnes** (30 septembre 2009)

Nombre d'OPC : **3 456** (12 novembre 2009)

dont 949 fonds d'investissement spécialisés (FIS)

Patrimoine global : **EUR 1 773,834 milliards** (30 septembre 2009)

Nombre de SICAR : **235** (6 novembre 2009)

Nombre de fonds de pension : **14** (6 novembre 2009)

Nombre de sociétés de gestion : **191** (30 octobre 2009)
(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi : **2 287 personnes** (30 septembre 2009)

Nombre de PSF : **289** dont 10 succursales (11 novembre 2009)

Somme des bilans : **EUR 27,102 milliards** (30 septembre 2009)

Résultat net provisoire : **EUR 1 325,62 millions** (30 septembre 2009)

Emploi : **13 362 personnes** (30 septembre 2009)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **24** (6 novembre 2009)

Emploi total dans les établissements surveillés : **42 146 personnes** (30 septembre 2009)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 559 / 487

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu

Newsletter de la CSSF - édition du mois de novembre 2009